

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19124875

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

10 SEP. 2019

Greffe
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0459.561.848**

Dénomination

(en entier) : **TOP TEX GROUP**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **Rue de la Communauté Urbaine du Centre, 1 - 7110 LA LOUVIERE**

Objet de l'acte : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire de la société NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES – BEDRIJFSREVISORENKANTOOR ScPRL, Rue Egide Van Ophem 40c à 1180 Bruxelles, représentée par Madame Sandrine Bastogne, Réviseur d'Entreprises et ce, pour un terme de 3 ans qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2022. La mission du commissaire débutera avec la certification des comptes de l'exercice 2019.

Laurent MARTI
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).